

Conseil municipal : incompréhension et unanimité (15 avril 2015)

Séance extraordinaire que celle du conseil municipal qui s'est déroulée jeudi soir. « Cette réunion n'a qu'un seul objet : répondre aux deux articles parus dans l'Est Républicain (Nota : les 4 et 11 avril derniers) initiés par Caroline Camozzi après sa démission du 25 février dernier. Les élus ne veulent pas entrer dans la procédure dont le procureur de la République est saisi, mais simplement voter une motion de soutien au maire et à ses adjoints » devait déclarer en préambule Françoise Ravey devant un public plus nombreux qu'à l'accoutumée.

La lecture faite – voir encadré – c'est l'incompréhension qui règne alors chez les élus à propos de cette affaire. « Entre Éric Ruchti qui regrette cette démission, Françoise Moyne qui se dit « stupéfaite » et avoue « ne rien comprendre » ou encore Sabine Gay qui explique « que le conseil va rester dans l'incompréhension alors qu'il aurait été bien que Caroline s'explique », Jean-Christophe Poinas lui, souhaite que soit mis un point final à cette affaire. La plus surprise est sans doute Françoise Ravey qui « se dit étonnée et stupéfaite » par l'ampleur de cette affaire avant d'ajouter que Caroline Camozzi qui était sur une liste opposée en 2011 « avait toute sa place dans l'équipe municipale et que si tout le monde n'est pas toujours d'accord, c'est en démocratie, la majorité qui l'emporte ».

Rappelons que l'origine de cette affaire repose sur la résiliation de la convention avec les Francas prise lors du conseil municipal du 29 décembre dernier et sur le fait que Caroline Camozzi a fait savoir par SMS qu'elle ne serait pas présente – car en vacances - et qu'elle était contre cette résiliation tandis que Françoise Ravey lui répondait que son pouvoir serait donné à l'un des conseillers présents, ce que la démissionnaire conteste aujourd'hui.

André Nayener – L'est Républicain-Le Pays

Motion de soutien suite aux accusations de Mme Caroline Camozzi

Le Conseil Municipal de Morvillars souhaite affirmer une motion de soutien, suite aux accusations de Madame Caroline Camozzi, motion par laquelle il apporte son soutien au Maire et à ses Adjoints.

Le Conseil Municipal de Morvillars réaffirme sa décision de dénoncer la convention avec les Francas pour l'accueil périscolaire.

L'ensemble des élus est consterné par les proportions prises par la polémique initiée par Mme Caroline Camozzi, d'autant plus que de nombreux dossiers nécessitent toute leur énergie.

Le Conseil Municipal ne peut que rappeler l'implication sans limite du maire et de ses adjoints pour Morvillars. Ils ont toujours mis la transparence et le fonctionnement démocratique au cœur de leur action. L'ensemble des conseillers en est témoin à chaque conseil et au quotidien.

Motion adoptée à l'unanimité des 14 conseillers présents.



Les 14 conseillers présents ont voté la motion à l'unanimité.